



Résiliation demande inscription EFC

Par **Miimii007**, le **01/10/2015** à **17:35**

Bonjour, rnJ'ai envoyé mon dossier de candidature à lefc récemment (demande d'inscription + acompte). Je n'ai pas encore reçu le contrat et je ne les pas encore signé. Je souhaiterai résilier ma demande d'inscription car j'ai trouvé autre chose. Est ce possible ? Combien de temps ai je pour me retracter ? Savez vous si ils vont me rendre mon chèque d'acompte ? rnJe vous remercie pour votre aide

Par **LABARONNE**, le **08/10/2015** à **12:18**

Tant que vous n'avez pas signé de contrat vous n'êtes pas engagé et encore moins si vous n'avez rien reçu. A ce stade Vous avez le droit de changer d'avis, il vous suffit de leur écrire votre décision et votre acompte vous sera restitué.